

DATES	OPERATIONS	
	MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE (HORS SPECIFIQUE)	DEMANDES D'AFFECTATION SUR POSTES SPECIFIQUES (MOUVEMENT SPECIFIQUE)
13 novembre 2014	Publication des instructions ministérielles au bulletin officiel	
17 novembre 2014		1ère remontée postes spécifiques au Ministère, par le Recteur
Entre le 17 novembre et le 9 décembre 2014	Ouverture plateforme "info mobilité" au ministère : aide et conseil personnalisés aux candidats n°tél : 0 800 970 018	
Du 20 novembre 2014 à 12 heures au 9 décembre 2014 à 12 heures	Ouverture serveur SIAM (accessible par I-Prof) Saisie de <u>toutes</u> les candidatures	
9 décembre 2014 à 12 heures	Personnels formulant une demande au titre du handicap : Date limite de dépôt du dossier médical auprès du médecin conseiller technique du Recteur	Fin de mise à jour du CV dans I-Prof Fin de rédaction de la lettre de motivation dans I-Prof Date limite d'envoi du dossier de candidature au chef d'établissement d'accueil
9 décembre 2014 après-midi	Envoi de toutes les confirmations de demandes (par courrier électronique via EPLE d'exercice)	
Entre le 10 décembre 2014 et le 27 janvier 2015 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00)	Ouverture de la cellule "Besançon info mobilité" au rectorat : informations aux candidats sur le suivi de leur dossier n°tél : 03 81 68 49 99	
Avant le 12 décembre 2014		Date limite de transmission par les agents candidats sur des postes spécifiques en arts appliqués, du dossier de travaux personnels sous forme de CD (cf annexe II de la note de service ministérielle) Envoi direct au Ministère de l'Education Nationale : Bureau DGRH B2-2 pièce B375, 72 rue Regnault, 75243 Paris cedex 13, en précisant le ou les mouvements auxquels ils postulent
Entre le 10 décembre 2014 et le 17 décembre 2014		<u>Les chefs d'établissement actuels</u> des candidats et <u>les corps d'inspection</u> saisissent, dans I-Prof, leurs avis sur les candidatures
Au fur et à mesure de la réception des dossiers de candidatures et <u>avant</u> le 13 décembre 2014		Les chefs établissement <u>d'accueil</u> envoient, à l'inspection générale, sous couvert du Recteur, leurs appréciations des candidatures recues,
17 décembre 2014 <u>au plus tard</u>	Date limite de retour au rectorat des confirmations de demandes de mutation complétées, signées et obligatoirement accompagnées des pièces justificatives	Date limite de retour, au rectorat, des confirmations de demandes de mutation sur postes spécifiques signées
Au fur et à mesure de la réception des confirmations signées & jusqu'au 18 décembre 2014		Validation des candidatures par les services académiques
19 décembre 2014		Remontée du fichier des candidats SPEN au ministère (par rectorat)

DATES	OPERATIONS	
	MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE (HORS SPECIFIQUE)	DEMANDES D'AFFECTATION SUR POSTES SPECIFIQUES (MOUVEMENT SPECIFIQUE)
Les 18, 19 et 22 décembre 2014		Saisie, dans I-Prof, des avis du Recteur sur les candidatures
Entre le 18 décembre 2014 et le 9 janvier 2015	Contrôle et validation des barèmes par les services académiques	
<i>Du 20 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclus</i>	<i>Congés scolaires de Noël</i>	
5 janvier 2015		Remontée des avis sur les candidatures au Ministère
12 janvier 2015	Edition et duplication des documents de travail barèmes / vœux	8 janvier 2015 : 2ème remontée postes spécifiques au Ministère, par le Recteur
Du 12 janvier au 18 janvier 2015	1er affichage des barèmes inter sur SIAM (demandes de corrections éventuelles avant GT)	
13 janvier 2015	Remise des documents de travail aux organisations syndicales	
Du 14 au 16 janvier 2015	Echange des fiches navette entre les représentants de personnels et les bureaux de gestion	
16 janvier 2015 - matin	GT barèmes et vœux COP	
19 janvier 2015 - matin	GT barèmes et vœux PLP	
19 janvier 2015 - après-midi	GT barèmes et vœux CPE	
20 janvier 2015 - matin	GT barèmes et vœux EPS	
20 janvier 2015 - après-midi	GT barèmes et vœux disciplines type lycée (sauf EPS)	
Du 22 au 27 janvier 2015 inclus	2ème affichage des barèmes inter sur SIAM (demandes de corrections éventuelles des seuls barèmes rectifiés à l'issue du GT)	
2 février 2015	Remontée des candidatures mouvement inter barémées et validées au Ministère	

Pour information

Entre le 2 et le 6 février 2015		GT ministériels "mouvements postes spécifiques"
Entre le 4 et le 12 mars 2015	CAPN ou FPMN "mouvements"	